

# Commune de FRIAUCOURT

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30/06/2017 COMPTE-RENDU

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 12**

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, à vingt heures,  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Mr Guy DEPOILLY, Maire.

**Présents : 9**

**Votants : 10**

**Date de la convocation** : 22 juin 2017

**Présents** : Ms DEPOILLY Guy, CROIZE Gilles, DELRUE Jean-Michel, LEBOURG Gérard, KOBSCHE Daniel, BAYART Marie-Françoise, PARIS Chantal, Stéphanie DUBOIS, Hélène VAND'HUYNSLAGER

**Absente excusée** : GOULAS Jessica

**Absente** : BLONDEL Marie-Christine

**Pouvoir** : Dominique CHEVALIER a donné procuration à Jean-Michel DELRUE

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Michel DELRUE

Le Précédent compte-rendu de Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

### **Délibération N° 22-2017 : Modification du tableau des effectifs (création de poste)**

- Vu le Code général des Collectivités territoriales,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26.01.1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale,
- Vu le budget communal,
- Vu le tableau des effectifs,

- création à compter du 1<sup>ER</sup> Juillet 2017 d'un emploi permanent de secrétaire de mairie dans le grade de d'attaché territorial contractuel à temps non complet, à raison de 28 heures hebdomadaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un poste d'attaché non titulaire à temps non complet (28h/semaine) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017 afin de remplacer la secrétaire de Mairie.

### **Délibération N° 23-2017 : Demande de subvention d'une famille pour un séjour linguistique**

Considérant que chaque année la commune verse une subvention aux familles pour les voyages scolaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention d'un montant de 70€ à deux élèves au collège « *La Rose des Vents* » de FRIVILLE-ESCARBOTIN :

- CHEVALIER Florian
- CHEVALIER Marine

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00